

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Taux des Prestations Honoraires



VENTE Appartements, maisons, villas, murs commerciaux

- Minimum de 6 000 € TTC
- 5 % TTC du prix de vente en mandat simple et 6 % en mandat Réussite (fichier Amépi)
- Evaluation détaillée 250,00 € TTC
- Avis de valeur 150,00 € TTC

VENTE Terrain, Stationnement, Cave :

- Terrain : 8 % TTC du prix de vente (frais d'agence inclus)
- Minimum de 6 000 € TTC

LOCATION Appartements, maisons, villas, murs commerciaux, locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels

Honoraires fixé par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 paru au journal officiel du 6 août 2014 texte n°53

-honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

8 € TTC/m² par partie (zone non tendue)

10 € TTC/m² par partie (zone tendue)

-honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC/m² par partie

-honoraires d'entremise et de négociation :

20 € TTC forfaitaire à la charge exclusive du bailleur

Dossier loca-pass :

45 € TTC à la charge du locataire

Diagnostics :

35 € TTC à la charge du propriétaire.

GESTION Appartements, maisons, villas, murs commerciaux

-honoraires : 7% HT

Assurance garantie des loyers + charges impayées et frais de procédure judiciaire en cas de sinistre : 2.90 % TTC

SYNDIC DE COPROPRIETE

Gestion courante 180 € TTC à 250 € TTC par lot principal selon la nature de la copropriété

Honoraires minimum par immeuble : 1 800,00 € TTC.

Gestion particulière : 70,00 € TTC par vacation -

AGENCE EURIMO SARL – 10 RUE DU BOURG – 74140 MESSERY

RCS Thonon B 413 939 430 – Carte professionnelle n°941-74